

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 74 (2016)
Heft: 3

Artikel: Rencontre avec Nadia Lamamra : à propos de son récent ouvrage
Autor: Lamamra, Nadia / Guénette, Alain Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RENCONTRE AVEC NADIA LAMAMRA À PROPOS DE SON RÉCENT OUVRAGE¹

NADIA LAMAMRA

*Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle (IFFP), Lausanne
Nadia.Lamamra@iffp.swiss*

ALAIN MAX GUÉNETTE
Haute école de gestion Arc

➤ La formation professionnelle duale, au carrefour de l'éducation et de l'emploi, est représentative des tensions et enjeux propres à ces deux espaces. Les travaux de Nadia Lamamra proposent de soumettre ladite formation à une analyse en termes de genre. Partant de la situation d'arrêts prématurés d'apprentissage, ils questionnent ce qui est produit et reproduit au cours de l'expérience apprenante. Il interroge la façon dont la socialisation professionnelle participe d'une socialisation de genre.

Mots-clés: système dual, apprentissage, arrêt d'études, genre, socialisation professionnelle.

INTRODUCTION

Nadia Lamamra est responsable de recherche à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (EHB IFFP IUFPF), à Lausanne. Docteure ès sciences sociales de l'Université de Lausanne, où elle a enseigné les études genre, elle s'inscrit dans le champ de recherche «Processus d'intégration et d'exclusion». Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Nouvelles Questions Féministes*. Dans ses travaux, elle aborde les questions de l'économie de l'apprentissage et du genre, analysant la formation professionnelle comme un lieu d'acculturation au travail, en particulier à l'un de ses piliers: la division sociale et sexuelle du travail. Cette grille de lecture donne l'occasion de réfléchir au statut des apprenti-e-s, à leur position particulière dans l'organisation du travail. L'analyse de cette «fabrique du genre» permet d'expliquer le maintien des inégalités de sexe. Par ses questionnements, ce livre fait intervenir la sociologie de l'éducation et du travail, ainsi que les études genre et interroge, au-delà des seuls arrêts prématurés, des enjeux centraux de la formation professionnelle suisse.

Nous lui avons demandé de pointer cinq dates importantes pour elle, ce à quoi elle a volontiers répondu ainsi:

¹ Lamamra, Nadia (2016). *Le genre de l'apprentissage, l'apprentissage du genre. Quand les arrêts prématurés révèlent les logiques à l'œuvre en formation professionnelle initiale*, Éditions séismo, 340 pages, 48 francs, ISBN 978-2-883-51073-9

- > Été 1973, arrivée à Lausanne. Après ma naissance à Paris en 1970, nous sommes arrivés en Suisse en 1971. Les discriminations alors en vigueur contre les étrangers, font que mes parents ont mis près de deux ans à trouver un appartement. En attendant, ils vivaient dans un meublé et moi chez mes grands-parents en Thurgovie.
- > 16 septembre 1987, naturalisation facilitée. Grâce à l'article constitutionnel sur l'égalité et à la modification de la loi sur la nationalité qui a suivi, j'ai pu obtenir la nationalité suisse par ma mère.
- > Octobre 1989, entrée à l'Université de Lausanne. Première de la famille, tant du côté de ma mère que de mon père, à faire des études supérieures, cette date est symbolique. En écho à cette date, le 14 septembre 2011, date de ma soutenance de thèse en sociologie, faite tardivement.
- > Le tournant des années '90: chute du mur de Berlin (89), fin de l'Apartheid en Afrique du Sud (91), accords d'Oslo (93), ma génération a cru que le monde changerait de cap et que tout serait alors possible.
- > 14 juin 1991, grève des femmes. 500'000 femmes se mobilisent dans tout le pays. Le début de mon intérêt pour les questions d'égalité, les études genre, mais aussi la seule manifestation faite avec ma mère.

ENTRETIEN²

Parlez-nous des débuts de vos recherches

J'ai débuté mon cursus en Lettres, plus précisément en histoire contemporaine. Mes premiers travaux étaient donc dans ce domaine. Durant mes études, les études genre n'existaient pas encore de manière formelle en Suisse, c'était donc de l'initiative individuelle de certaines professeures que dépendait la transmission des savoirs féministes. J'ai pu bénéficier de certains de ces enseignements et ai complété cela dans le cadre associatif, en participant à l'organisation d'un colloque sur les femmes («Femmes, le mauvais genre?» en 1990) ou encore des conférences sur diverses thématiques, où nous invitions les spécialistes du domaine. Ainsi, très vite, la perspective de genre m'a accompagnée et a fait office de fil rouge dans un parcours assez peu linéaire. Mon premier article scientifique essayait donc d'articuler histoire contemporaine extra-européenne et histoire des femmes (comme on l'appelait alors), je me suis donc intéressée à la migration des femmes suisses outre-mer au XIXe siècle. Après mes études et 4 années d'assistantat, j'ai quitté l'université pour occuper le poste de secrétaire politique à la FemCo – Coalition féministe suisse. En parallèle, j'ai fait des mandats de recherche pour une structure indépendante de formation et de recherche en études genre à Genève. J'ai commencé à m'intéresser à la formation et au travail, je donnais des cours sur le sexisme aux éducateurs et éducatrices de la petite-enfance, ai animé une campagne de promotion des métiers techniques auprès des jeunes femmes et participé à une recherche sur l'évolution du travail des vendeuses pour un syndicat. Mes thématiques phares se sont alors mises en place: éducation, travail, insertions pionnières. En 2003, dans le cadre du bicentenaire du canton de Vaud, j'ai eu l'occasion de publier avec Corinne

² Propos recueillis par Alain Max Guénette.

Dallera un ouvrage sur l'histoire des femmes dans le canton («Du salon à l'usine. Vingt portraits de femmes. Un autre regard sur l'histoire du canton de Vaud», ce qui apportait un contrepoint à des cérémonies qui avaient, une fois de plus, invisibilisé les femmes, leurs apports, leur histoire. À part ce mandat, mes premiers travaux, m'ont fait peu à peu quitter l'histoire pour les sciences sociales, même si j'apprécie toujours une mise en contexte dans un temps «long».

Comment êtes-vous arrivée à ce thème précis de l'apprentissage?

Je dois avouer que c'est un peu par hasard que j'ai commencé à m'intéresser à cette thématique. J'ai été engagée en août 2002 pour un mandat de 18 mois à l'ISFPF, qui deviendra l'IFFP, pour former les formateurs et formatrices à la perspective de genre. C'était un mandat de la Confédération, et à ce titre, a suscité les résistances que rencontrent les injonctions qui «viennent d'en haut». Malgré cela, nous avons mis sur pied une formation modulaire qui s'étendait sur plusieurs mois, formation que nous avons ouverte à l'ensemble du personnel: formateurs et formatrices, mais aussi personnel administratif. Malgré les résistances, cette première sensibilisation a eu un petit effet, et s'est poursuivi notamment par des cours genre pour les futur-e-s enseignant-e-s professionnel-le-s qui se formaient chez nous. Une expérience pas toujours facile, tant les résistances étaient frontales, mais qui m'a bien mis dans le bain du milieu de la formation professionnelle. J'ai poursuivi à l'institut en rédigeant un guide pratique pour intégrer le genre en formation professionnelle. Pour ce faire, j'ai mené des observations durant des cours (pour les enseignant-e-s professionnel-le-s, mais aussi pour les apprenti-e-s), et ai commencé à me passionner pour cet espace à l'intersection entre formation et travail, mes thèmes de prédilection. Au début des années 2000, la Confédération mettait un point d'honneur à intégrer une perspective genre dans tous les projets qu'elle subventionnait, j'ai pu ainsi mener une recherche sur l'utilisation des nouvelles technologies par les enseignant-e-s professionnel-le-s. Durant ce temps, le département recherche et développement se mettait en place, je m'y suis donc engagée avec un projet sur l'identité professionnelle des apprenti-e-s, qui s'est transformé pour devenir la recherche sur les arrêts prématurés. Cette recherche a été déterminante à divers niveaux. Tout d'abord, en tandem avec Jonas Masdonati, psychologue de formation, je devais affirmer ma posture de sociologue (que j'étais par la pratique, mais pas encore par les diplômes), les débats ont été riches, parfois houleux, mais très formateurs. Ensuite, j'ai pu saisir ce qui m'intéressait particulièrement dans ce champ, soit l'articulation entre deux espaces généralement analysés séparément: l'éducation et le travail, et voir apparaître une logique particulière à cet espace, soit la tension entre deux logiques antinomiques: la formation et la production. Enfin, en travaillant sur les apprenti-e-s et en arrière plan sur leur identité professionnelle, la question du métier s'imposait, et avec elle les enjeux de genre, dont je décidais de faire l'objet de ma thèse. Un dernier élément s'ajoute à cela, le champ d'études «formation professionnelle» n'intéressait alors guère les académiques (cela a changé depuis), il y avait donc un espace pour faire une recherche à la fois rigoureuse sur le plan scientifique et appliquée dans ses conclusions. L'idée que les résultats puissent être traduits sur le terrain me tient en effet particulièrement à cœur.

En quoi votre ouvrage en est qui touche à l'économie?

Si l'ouvrage n'aborde pas directement des questions économiques, deux aspects y renvoient. D'une part, les arrêts prématurés d'apprentissage interviennent la plupart du temps durant la première année de formation, soit un moment où pour les entreprises formatrices, l'investissement dans la formation est important (et la rentabilité de l'apprenti-e encore faible). Un arrêt, ou des situations répétées d'arrêts d'apprentissage peuvent décourager des entreprises, notamment des PME, à former. Du côté des jeunes, un arrêt peut être fragilisant. La période avant la reprise peut être extrêmement longue, certain-e-s se retrouvent au chômage, dans des solutions dites transitoires, ce qui a bien sûr un certain coût social. La répercussion économique est évidemment beaucoup plus marquée pour celles et ceux qui ne reprennent pas de formation et se retrouvent sans formation post-obligatoire. Selon les estimations du nouvel Observatoire de la formation professionnelle de l'IFFP, la perte salariale est de l'ordre de 300'000 francs sur une vie professionnelle. D'autre part, l'ouvrage met en évidence les mécanismes de la reproduction de certaines inégalités de sexe sur le marché du travail. Comme chacun le sait, les inégalités (salaires, formation continue, carrière) ont un impact important tant sur les destins économiques des femmes que plus généralement sur l'économie du pays.

À vous lire, les arrêts de formation en cours d'apprentissage sont fréquents...

Oui, les arrêts prématurés ou les résiliations anticipées de contrat d'apprentissage sont fréquents, de l'ordre de 20 à 25%. La situation est stable depuis une vingtaine d'années. Il s'agit à la fois de souligner l'importance du phénomène et les risques qui l'accompagnent: risques psycho-sociaux, fragilité et précarité accrue sur le marché du travail pour les personnes sans formation post-obligatoire, etc. En parallèle, il s'agit aussi de relativiser l'impact d'un arrêt, sachant que le taux de reprise est élevé et que de nombreuses personnes termineront une formation qualifiante. Ce que nous disent les arrêts d'apprentissage est que la transition école-emploi est devenue plus longue et chaotique, et surtout que nous sommes sortis du modèle des Trente Glorieuses, encore très présent à l'esprit de certain-e-s. Les parcours de formation et les parcours professionnels sont désormais faits d'arrêts, de réorientations, de bifurcations, de retours en formation, etc.

En quoi une approche genre permet, selon vous, de mieux comprendre les failles du système?

L'approche genre permet de regarder la formation professionnelle comme une anti-chambre du marché du travail et examiner ce qui s'y joue en matière de production et reproduction d'inégalités. Ainsi, en préparant les jeunes à un métier donné, la formation professionnelle participe d'une socialisation au métier et plus généralement au travail. Les jeunes femmes et hommes y apprennent donc la ségrégation horizontale (des métiers féminins et des métiers masculins, qui restent très étanches), les inégalités de sexe (notamment la discrimination à l'embauche pour celles et ceux qui tentent des métiers atypiques), mais encore la division sociale et sexuelle du travail. L'apprentissage confronte les jeunes, très tôt, au monde du travail, à ses logiques, son organisation, sa violence parfois.

L'approche genre met en évidence la reproduction sociale à laquelle participe la formation professionnelle, mais encore donne une clef pour comprendre la permanence des inégalités de sexe sur le marché du travail.

Au cœur de votre ouvrage se love la question du métier, n'est-ce pas?

Oui, au cœur de l'apprentissage, il y a le métier. Celui-ci est, en Suisse, fortement sexué, ségrégué. Ainsi, outre la transmission des savoirs, savoir-faire liés à un métier, l'apprentissage participe de la construction d'une identité professionnelle, transmet une culture de métier, toutes deux fortement sexuées. Les jeunes apprennent donc à devenir des professionnel-le-s, mais à terme également à devenir des femmes et des hommes dans des contextes professionnels et sociaux sexués. L'analyse des situations pionnières (jeunes engagé-e-s dans des métiers non-traditionnels pour leur sexe) révèlent la brutalité de ces apprentissages normatifs, la violence des rappels à l'ordre.

En quoi une approche genre permet, selon vous, de révéler des enjeux de santé au travail?

L'analyse des parcours d'apprenti-e-s ayant connu un arrêt permet d'identifier des questions de santé au travail de manière inédite. En effet, différents travaux avaient mis en évidence le lien entre arrêt prématuré et santé dans un lien de causalité évident, l'arrêt ayant un impact sur l'état de santé des jeunes. Or, une analyse qualitative des parcours conduisant à un arrêt nuance quelque peu ce séquençage. Il ressort que la souffrance peut être liée à la confrontation au monde du travail, à sa rudesse, à la pénibilité de certaines activités, mais aussi aux relations parfois difficiles entre l'apprenti-e et le collectif de travail. La souffrance peut donc conduire à un arrêt prématuré, celui-ci venant dans certains cas comme une stratégie pour sortir d'une situation difficile. La santé au travail peut donc participer du processus d'arrêt, la souffrance n'étant pas uniquement un effet de la résiliation du contrat. Analyser ces phénomènes dans une perspective genre permet de rendre visible les enjeux propres à certains secteurs. Si filles et garçons connaissent les mêmes types de souffrance au travail (mentale, éthique ou encore physique), leur inscription dans des contextes particuliers rendent leurs expériences très diverses. Ainsi, derrière les problèmes de «relations au travail», certains garçons découvrent la rudesse des rapports de travail dans des secteurs où se joue la virilité, pendant que certaines filles sont confrontées au sexisme et au harcèlement sexuel. En travaillant sur la souffrance éprouvée par les apprenti-e-s durant cette première expérience dans le monde du travail, il apparaît que dans les métiers de service, fortement féminisés, les apprenti-e-s font état d'une souffrance éthique, soit une torsion entre leurs propres valeurs et les choix faits par leur entreprise. Les jeunes sont alors pris-es entre des tensions, des contradictions et le besoin de répondre au mieux à une clientèle. La souffrance éthique n'est donc pas le propre de l'expérience féminine, mais des métiers de service dans lesquels les femmes sont davantage présentes. En parallèle, dans certains secteurs largement masculinisés, la souffrance physique est encore très présente (pénibilité, charges, horaires). La souffrance physique n'est donc pas l'apanage des hommes, mais elle se trouve particulièrement présente dans des contextes où ils sont majoritaires, ce notamment, car à la difficulté réelle du métier, s'ajoute la construction de stratégies défensives fondées sur la virilité. Il s'agit donc pour les jeunes hommes (et les jeunes femmes insérées dans ces secteurs), de «faire avec», de supporter, de dépasser la douleur.

Vous avez opté pour une analyse secondaire et une perspective décentrée, pouvez-vous nous expliquer cette démarche?

L'idée de la thèse a germé peu à peu pendant la recherche sur les arrêts d'apprentissage avec

une certitude: je voulais la faire en études genre, l'idée d'une analyse secondaire des données s'est alors imposée. Ce qui était délicat à ce moment était de mener la recherche sur les arrêts prématurés en ne touchant quasi pas à la question du genre. Lorsque j'ai pu commencer à retravailler sur des données qu'il me semblait connaître par cœur, j'ai été impressionnée. Je savais qu'il y aurait des choses à dire, il y en a toujours sur ces questions, mais cela allait plus loin. Faire une analyse secondaire dans une perspective de genre sur un matériau récolté sans avoir aucune question portant sur les inégalités, les normes, les stéréotypes, les discriminations permettait de faire une véritable démonstration d'ordre épistémologique. Le genre traverse tout, on peut voir ses effets y compris là où on ne l'a pas cherché, c'est en cela qu'il s'agit d'un système. Ainsi, lorsque les apprenti-e-s parlent de leur quotidien dans des métiers sexués, dans des collectifs de travail qui transmettent des savoirs, mais aussi des normes sociales, elles et ils mettent en évidence l'apprentissage du genre qu'elles et ils font durant leur formation professionnelle. Évidemment, la perspective de genre permet également de faire émerger plus largement la question de la division sociale du travail, de l'ordre hiérarchique entre les sexes, mais aussi entre les catégories de travailleurs et travailleuses. L'approche genre questionne plus largement d'autres discriminations et, même si la perspective intersectionnelle n'est guère présente dans l'ouvrage, l'angle adopté l'a fait émerger. En ce qui concerne la perspective décentrée, elle a été discutée durant le colloque puis la soutenance publique de thèse. Bien que partie de situations d'arrêts prématurés, je voyais bien que les logiques de production, de reproduction des inégalités, les normes transmises, mais encore les modes de transmission de celles-ci dépassaient ce cadre précis. En m'inspirant des travaux de bell hooks, il m'a semblé pertinent d'utiliser les arrêts comme révélateurs. Est-ce que ces situations particulières ne permettaient pas d'interroger le système dans son entier, est-ce que les marges ne nous parlaient pas du centre? J'ai alors fait l'hypothèse que la situation particulière des arrêts permettait d'approcher des logiques moins visibles, mais néanmoins présentes durant la formation professionnelle, y compris lorsque l'apprentissage se passait bien. Ces situations de crise rendaient simplement plus perceptibles aux yeux des personnes concernées et à ceux des chercheur-e-s certains mécanismes présents globalement en formation professionnelle. L'idée n'est pas de généraliser, cela reste une étude qualitative, mais de partir des situations particulières d'arrêts prématurés pour interroger un système dans son ensemble.

Quelques résultats sur lesquels vous avez envie de revenir?

Ce qui m'a passionnée dans ce travail est de questionner la production et reproduction du genre dans des espaces la plupart du temps largement monosexué, soit des espaces où la coexistence entre les sexes est rare. Cela confirme que l'apprentissage du système de distinction et de hiérarchie entre les sexes s'opère partout, y compris dans les espaces non-mixtes. En premier lieu, j'aimerais revenir sur l'apprentissage de la division sexuelle du travail. Les apprenti-e-s expérimentent la division sociale du travail par leur statut d'apprenti-e, en bas de la hiérarchie de l'entreprise, elles et ils sont renvoyé-e-s au «sale boulot», fréquemment le nettoyage. Or, celui-ci est fortement connoté comme activité traditionnellement assignée aux femmes, en particulier dans l'espace domestique. Ainsi, par leur statut les apprenti-e-s endossent, provisoirement pour certains, du genre féminin, l'enjeu est alors de quitter ce statut pour échapper à ce travail dégradant. Cette étude permet donc de mettre en évidence

que la division sexuelle du travail n'est pas seulement un cadre d'analyse que l'on applique à une certaine organisation du travail, mais qu'elle s'apprend par les futur-e-s travailleurs et travailleuses, en parallèle à l'apprentissage de leur futur métier.

Un autre aspect qu'il me semble important de souligner est la centralité du corps dans l'apprentissage du travail et des normes de genre. Il est formé pour l'exercice de l'activité, la souffrance est celle «du métier qui entre dans la peau», mais encore il est au cœur des injonctions à la conformité; c'est le corps qui doit traduire l'adéquation aux normes de genre, qui doit correspondre aux attendus sociaux en matière de féminité ou de masculinité. C'est encore le corps qui sera éprouvé lors de mises à l'épreuve subies notamment par les pionnières qui ont osé la transgression. Enfin, les rappels à l'ordre et les mises au pas touchent également le corps, brutalisé, malemené, parfois stigmatisé en cas d'écart à la norme.

Enfin, il me semble important de souligner ici l'importance du collectif de travail dans la socialisation professionnelle et de genre. En effet, au-delà de la relation maître-sse d'apprentissage – apprenti-e, évidemment incontournable, le collectif de travail occupe une position centrale. Véritable enjeu de la socialisation, les apprenti-e-s espérant en faire partie, le collectif participe de l'édiction et du rappel des normes professionnelles, des codes, mais aussi des normes de genre. Il les incarne et les produit sans cesse en acceptant ou non l'apprenti-e en son sein. Dans certains secteurs, où l'identité de métier est forte ou encore où des stratégies collectives de défense sont en vigueur, le collectif de travail devient incontournable. Il soutient et contraint les jeunes hommes dans leur apprentissage de la virilité, il rappelle aux jeunes femmes les contours de la «féminité» et surtout il les met en garde, voire les rappelle à l'ordre contre tout écart à la norme.

